



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 12 JUILLET 2023

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 12 juillet 2023, à 19 h 30 à la salle du conseil située au 1111, rue du Parc.

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption de procès-verbaux

2. ADMINISTRATION

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Embauche – Poste de technicienne comptable
- 3.2 Modification contrat de travail-Employé 13-1007

4. COMMUNICATION

5. FINANCES

- 5.1 Autorisation de paiement Caserne du 859, rue Principale – Décompte 6

6. BIENS ET SERVICES

- 6.1 Octroi de contrat – excavation d'un émissaire pluvial

7. RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Adoption – projet de règlement 440-2023 modifiant le règlement numéro 331-2007 décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaire
- 7.2 Autorisation de signature – Entente entre la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu et le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy pour l'utilisation des espaces communs
- 7.3 Autorisation de signature – Entente entre la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu et le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy pour les camps de jour municipaux
- 7.4 Autorisation de signature – Entente de droit de passage temporaire entre la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu et Michel Leroux et Madame Carine Morel

7.1 URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. LOISIRS ET CULTURE

10. AFFAIRES DIVERSES

11. CLÔTURE

11.1 Période de questions du public

11.2 Période d'intervention des élus

11.3 Levée de la séance

PROJET